

# Conseil Maritime Ultramarin du Bassin Antilles

Séminaire DSB  
Jeudi 14 juin 2018



LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET  
DE LA RÉGION  
GUADELOUPE



LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA  
MARTINIQUE

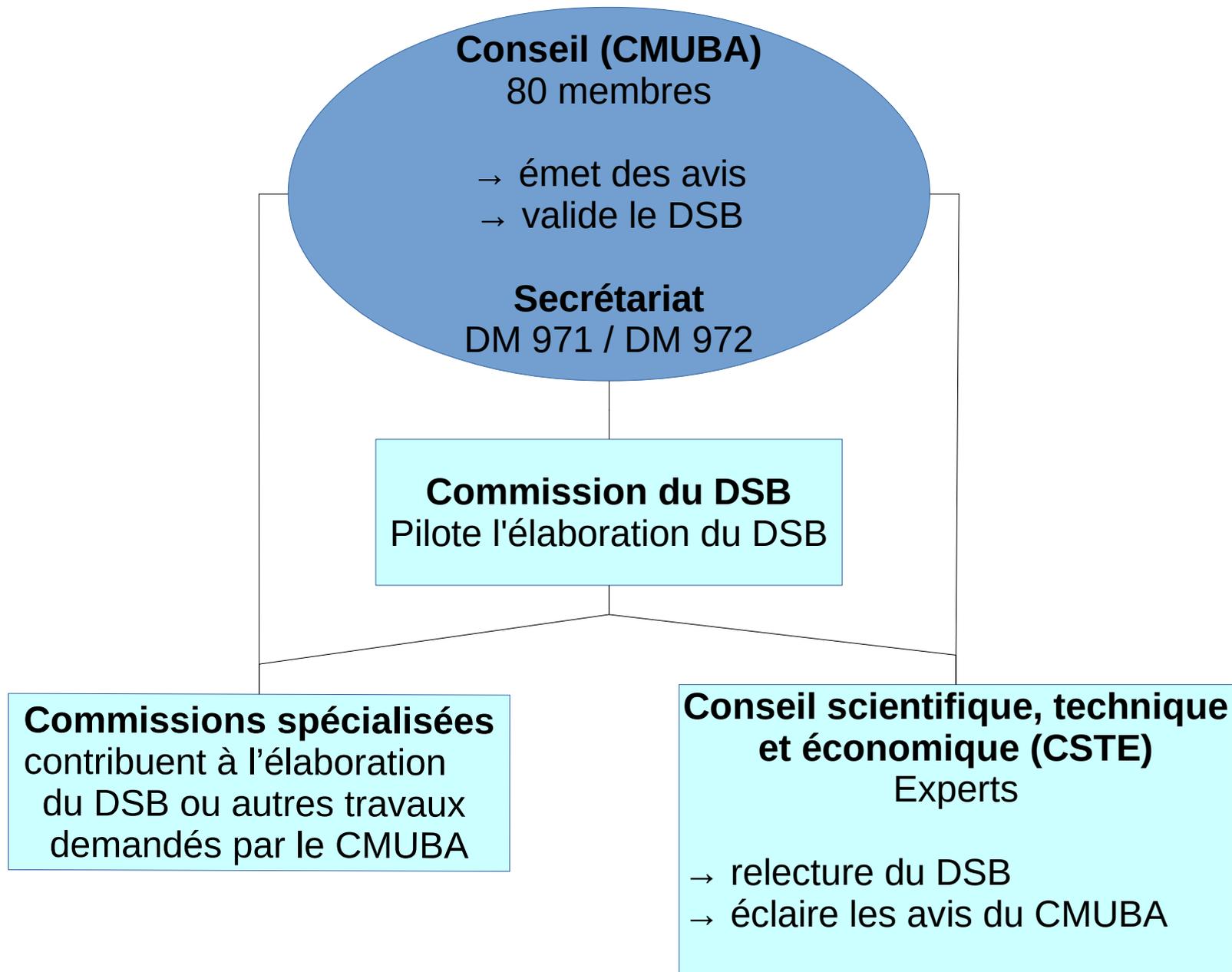
Ministère de la Transition Écologique et Solidaire

[www.ecologique-solidaire.gouv.fr/](http://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/)

# Qu'est ce que le DSB ?

- Le DSB est la déclinaison locale de la stratégie nationale pour la mer et le littoral (SNML).
- Complète les orientations de la SNML au regard des enjeux économiques, sociaux et écologiques propres au bassin.
- Le cadre de référence et l'outil pour la mise en œuvre de la politique maritime intégrée à l'échelle du bassin Antilles.
- Document opposable aux documents de planification spatiale aujourd'hui existants (SMVM, SRDAM, mesures du SDAGE en mer, etc) ainsi qu'aux travaux, ouvrages ou aménagements en mer.

# Pilotage de l'élaboration du DSB





# État d'avancement sur le document stratégique de bassin



# Travail sur l'état des lieux

---

Travail complémentaire en cours pour Saint-Martin et Saint-Barthélemy :

- Consultation des experts du CSTE du 23 mars au 25 avril 2018
- Mission du Cerema actuellement en cours (du 24 mai au 1<sup>er</sup> juin 2018) sur place, à la rencontre des acteurs locaux à Saint-Martin et Saint-Barthélemy



# Travail sur l'état des lieux

De manière générale, quelques ajouts seront apportés au document, sur les sujets suivants :

- Domaine public maritime
- Pêche INN
- Évolution du trait de côte
- Archéologie sous-marine
- Croisière
- Rechargement des plages et sédiments marins
- Coopération échelle caribéenne
- Autres filières de l'économie bleue (innovation, etc)



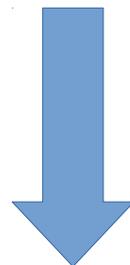
**Le CEREMA retravaillera le document en juillet et août :  
livraison attendue en sept 2018  
→ Présentation du document pour validation en  
plénière d'ici fin 2018**



# Travail sur l'état des lieux

---

Document présenté lors de la plénière du 6 février 2018 :  
fruits d'allers-retours entre le Cerema, les DM et les experts  
identifiés au sein du CSTE pour la Guadeloupe et la  
Martinique



suite à la plénière, quelques retours complémentaires

→ Retours au plus tard pour le 30 juin prochain





# Enjeux et axes stratégiques du DSB



# Méthode

---

Après la rédaction de l'état des lieux, nouvelle étape :

**passer de l'état des lieux  
à la définition des enjeux et des axes  
stratégiques**

en s'appuyant sur des matrices AFOM (analyse Atouts Force Opportunité Menaces) comme outil de « transition »



# Pourquoi un séminaire DSB ?

---

- Décidé en commission DSB du 29 mai 2018
- Commissions spécialisées peuvent travailler sur des sujets précis, mais manque de transversalité
- Facilité à travailler en présentiel
- Besoin d'un travail de fond, participatif, avec l'ensemble des acteurs du bassin maritime pour élaborer les axes stratégiques du DSB
- Élargir la concertation au-delà des membres du CMUBA

# Pourquoi un séminaire DSB ?

Organisation de 2 séminaires de travail pour avancer de manière partenariale et concertée sur ces sujets :

→ 2 x 1 journée :

Séminaire du 14 juin en Martinique	Séminaire en octobre en Guadeloupe
<ul style="list-style-type: none"><li>• Environnement marin / risques / sensibilisation</li><li>• Ports / transport maritime / croisière</li><li>• Recherche / filières innovantes</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Pêche / aquaculture</li><li>• Plaisance / nautisme</li><li>• Coopération</li><li>• Formation professionnelle</li></ul>

# Méthode

## AFOM → Enjeux

doit permettre de dégager de grands enjeux à l'échelle du bassin = problématiques communes

*Il faudra essayer d'être exhaustif*

## Enjeux → axes stratégiques

Les grandes orientations / objectifs que l'on souhaite donner à un horizon 5, 10 ans.

*Il faudra prioriser les axes stratégiques (priorité faible, moyenne, forte)*

## Axes stratégiques → plan d'action

Que mettre en œuvre et par quels moyens pour atteindre ces objectifs ?

*A remplir si possible mais pas le plus important.*

*Attention à ne pas partir d'actions pour définir les enjeux.*



# Organisation de la journée

---

10h – 13h : Travail en tables rondes, en salles séparées

14h00 – 16h : Restitution en plénière des 3 tables rondes

NB : départ de la navette aéroport à 16h15

- Pour chaque table ronde : une présidente, un(e) secrétaire, un(e) rapporteur
- Rôle de la Présidente :
  - animer atelier
  - s'assurer de remplir les objectifs (AFOM + enjeux + axes stratégiques)
- Elle sera épaulée par un secrétaire (administratif membre de la commission DSB) qui aura également pour tâche de remplir la fiche de restitution au fur et à mesure
- Un rapporteur sera choisi dans chaque groupe pour la restitution l'après midi

# Organisation des tables rondes

Table ronde	Présidence	Secrétaire	Rapporteur
Environnement / risque / éducation	Mme Micheline JACQUES, vice-présidente de la collectivité territoriale de Saint-Barthélemy, présidente de l'agence territoriale de l'environnement	Mme Sophie Brugneau (AFB)	À décider
Ports / transports / croisière	Mme Michèle MONTANTIN, présidente de l'Union maritime et portuaire de la Guadeloupe	Oriane Raulet (DM Guadeloupe)	À décider
Recherche / filières innovantes	Mme Aurélie NELLA, conseillère exécutive de la Collectivité territoriale de la Martinique	Lise Jean-Louis (DM Martinique)	À décider

# Déroulé des tables rondes

Proposition de timing pour la matinée :

- **DIAGNOSTIC + MATRICE AFOM (45 min)** : rappel de l'état des lieux du DSB, finaliser la matrice Atouts – Faiblesses – Opportunités – Menaces à l'échelle du bassin
- **ENJEUX et AXES STRATEGIQUES à l'échelle du bassin (2 h)** : faire ressortir les sujets fédérateurs, les grandes orientations dont devra se saisir le DSB et les prioriser.

## POINT DE VIGILANCE GENERAL

- Évoquer des sujets pertinents à l'échelle du bassin : les problèmes territorialisés n'ont pas vocation à être traités dans le DSB
- Cadrer le travail pour ne pas travailler sur les thématiques traitées dans d'autres tables rondes

